

Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie Déclaration consensus

Namur, le 21 avril 2018

Introduction

Les citoyennes et citoyens du panel (une trentaine, dont la moitié constituée de jeunes de 18 à 30 ans), réunis au Parlement de Wallonie une première fois le 3 mars en présence du Président du Parlement de Wallonie, M. André Antoine, puis les 9 et 17 mars pour originellement conclure leurs travaux le 24 mars, ont pris connaissance du sondage que le Parlement a fait réaliser auprès de 1.000 Wallonnes et Wallons et visionné l'enquête audiovisuelle qualitative réalisée par Canal C. Ils ont également pris connaissance des enjeux identifiés lors d'un séminaire dédié, organisé le 3 février par l'Institut Destrée autour d'une douzaine de jeunes volontaires.

Pour alimenter leur travail, les membres du panel ont pu rencontrer quatre experts susceptibles de les éclairer dans les matières suivantes : la fiscalité, la sociologie, l'aménagement du territoire (avec un éclairage sociologique) et l'emploi et la formation. Ils ont entendu les professeurs Jean-François Guillaume (ULiège), Yves Hanin (UCLouvain), Martin Wagener (UCLouvain) et Patrick Vassart (UMONS). Ils ont également pu prendre connaissance des positions des quatre groupes politiques du Parlement.

Lors de la séance du 24 mars, les panélistes ont eu l'opportunité de débattre avec certains membres du Comité scientifique qui les avaient rejoints lors de la finalisation de la présentation de la déclaration consensus, en l'occurrence les professeurs Marc Labie (UMONS), Jean-François Guillaume (ULiège) et Christian de Visscher (UCLouvain).

C'est sur ces bases que les membres du panel ont identifié les composantes d'une vision d'une politique d'investissement social dans une jeunesse émancipée, active et autonome. Ils ont mis en discussion les enjeux de long terme identifiés par lui-même, les contributions scientifiques et le séminaire dédié. Ceux-ci ont été débattus, agglomérés et hiérarchisés.

Le 24 mars, les membres du panel ont parachevé leur déclaration consensus toujours en présence des trois membres du Comité scientifique.

La conclusion et la présentation des travaux du panel aura finalement lieu en séance publique le 21 avril prochain en présence du Gouvernement wallon et de représentants du Parlement de Wallonie.

On trouvera ci-dessous les éléments de la vision, les enjeux à long terme retenus, ainsi que les cinq axes et multiples actions stratégiques finalement retenus.

Préambule

Avant d'entrer dans le vif du sujet et d'exposer le résultat de ces travaux, il est apparu important à tous les membres du panel de préciser quelques concepts qui, s'ils sont aisément compréhensibles par toutes et tous, peuvent être sujets à des interprétations diverses susceptibles de restreindre ou contraindre la portée des travaux.

a) Jeunesse

Si le panel a été invité à réfléchir aux enjeux de la jeunesse définie comme les 18-30 ans, il est rapidement apparu que la limitation à une période d'âge ne reflétait plus la réalité sociologique de la jeunesse d'aujourd'hui. Le professeur Jean-François Guillaume a, par ailleurs, confirmé le point de vue du panel considérant que par jeune ou jeunesse, on ne parle plus d'un âge biologique chiffré, ou d'un stade de la vie entre enfance et passage à l'âge adulte, mais plutôt d'un état d'instabilité, de transition dans la vie – qui peut être plus ou moins long – et concerner aussi des personnes plus âgées qui veulent ou doivent adapter leur travail, leur mobilité, leur habitat et/ou dont la configuration familiale change.

Les évolutions sociales ayant conduit chaque individu à une gestion beaucoup plus autonome et choisie de son parcours, la notion de jeunesse ne pouvait plus se limiter à un entre deux âges (im)posé par les institutions du champ social.

b) Emploi/activité

Il est apparu à plusieurs reprises que la notion d'emploi devait être considérée de manière large comme toute activité rémunérée quelque soit la forme de l'activité et le mode de rémunération. Cette vision inclut, par conséquent, dans la notion d'emploi les travailleurs salariés, les indépendants, les artistes, les créateurs, les professions libérales et les nouvelles formes d'emploi dont les contours sont encore peu intégrés dans notre système social : ubérisation, économie collaborative, etc. Il est important aussi de se pencher sur les activités non rémunérées, mais à très grande valeur ajoutée, qui concernent également les artistes et aussi les bénévoles : ce sont de véritables acteurs du bien-être et du vivre-ensemble.

c) Diplôme et qualification

Très rapidement, les membres du panel ont constaté que notre système socio-économique base une part importante de l'employabilité sur la notion de diplôme et de certificat. Des qualifications et compétences peuvent être acquises lors d'un cursus autre que scolaire. Elles sont obtenues notamment par l'expérience, l'apprentissage autonome ou via des organismes ne délivrant pas de « diplômes », par transmission via les pairs et ne sont pas sanctionnées par un diplôme.

d) Système éducatif

À plusieurs reprises dans ce document, nous parlerons de système éducatif. Celui-ci, tel qu'il est pris en considération pour les travaux du panel, dépasse largement le cadre strictement scolaire. Par système éducatif, nous entendons l'ensemble des lieux d'apprentissage tels que la famille, l'école, les organisations de jeunesse, les échanges intergénérationnels par le tutorat ou le compagnonnage.

1. Une vision partagée de l'avenir des jeunes en Wallonie

Nous voulons imaginer une société plus solidaire, plus juste et plus sereine où les jeunes Wallonnes et Wallons disposent de tous les outils nécessaires pour bâtir leur avenir en toute confiance.

1.1. Des valeurs pour rechercher la stabilité

Nous avons identifié onze valeurs qui nous semblent constituer la fondation même (« *brick and mortar* ») de la maison témoin pour notre jeunesse aux horizons 2025-2045. Les six premières valeurs énumérées ci-après constituent les matériaux indispensables à sa réalisation.

La solidarité

Il s'agit de la valeur qui nous paraît la plus importante. Elle constitue l'épicentre sociétal face à l'inégalité et l'iniquité – autour desquelles viennent se greffer la liberté, le partage, le savoir-vivre ensemble, le respect, la simplicité, l'humilité et la performance. Dans cette interdépendance entre les générations, entre personnes valides et moins valides, entre les citoyens mobiles et ceux à mobilité réduite, entre les étudiants, entre ceux qui sont établis sur nos terres et ceux qui cherchent à s'y établir, entre les autorités et les citoyens, entre les plus riches et les plus pauvres, nous aimerions que cette valeur vienne colorer toutes les décisions et actions qui seront prises pour soutenir la jeunesse.

La liberté

Notre hymne national glorifie « Le Roi, la Loi, la Liberté ! ». Chérissons cette liberté et initiions chaque jeune à l'utiliser pleinement dans la construction de son parcours de vie. De même, laissons à tout un chacun le choix de vivre sa vie, dans le respect des limites qu'impose la liberté de l'autre, sans s'enfermer dans le carcan de la pensée unique qui ne déboucherait que sur un enseignement à sens unique. Aujourd'hui, les jeunes ont toutes les libertés à portée de main ! Cependant, nous constatons qu'en même temps que s'offrent à eux de formidables opportunités, les jeunes vivent très souvent cette situation avec angoisse. Devenant les coauteurs de leur destin, ils sont forcés de faire preuve de créativité et d'un sens aigu des responsabilités. Se situer, faire ses choix, dans la foultitude des opportunités et des paradoxes actuels constitue une véritable révolution culturelle.

Le partage

Qu'il s'agisse du partage des biens et des richesses matériels ou immatériels, de la fortune comme de la connaissance, il est urgent de mettre un frein au fossé sans cesse grandissant entre les plus riches et les plus pauvres, entre les initiés et les dépossédés en brisant les bulles (spéculatives, Internet, médiatiques, élitistes) et de redistribuer équitablement avoirs comme savoirs sous le parrainage de citoyens responsables.

Le savoir-vivre ensemble

Il devrait être inculqué dès le plus jeune âge et déjà au travers des structures d'accueil existantes (crèche, école, aire de jeu, espace public, etc.). Dans une société en mouvement permanent, il n'est pas une manière de vivre ensemble mais une multitude de champs sociaux cohabitant sur un même sol, dans un même cadre. Le savoir-vivre ensemble devrait être le moteur essentiel de

toutes nos relations. Il constitue une condition *sine qua non* du respect des libertés de l'autre marquée comme limite de nos propres libertés.

Le respect

La considération des gens indépendamment de leur appartenance culturelle, sociale, politique ou sexuelle, ou de leur(s) forme(s) de handicap, du travail qu'ils exercent, **la politesse, l'urbanité tout autant que la rura-nité¹ et l'éducation civique** font partie intégrante du développement et de l'émulation du citoyen dans l'espace sociétal, qu'il soit réel ou virtuel.

La simplicité

Le moins est le mieux. Il est primordial de simplifier et de clarifier le fonctionnement du système administratif régional wallon, transrégional, transfrontalier et international ainsi que les démarches préventives et réactives à entreprendre avant d'entrer dans la vie active ou lorsque l'on a besoin d'aide. Simplicité aussi dans la rédaction et la dissémination de l'information pour tous au travers de supports physiques (sur papier) et numériques.

L'humilité

Humilité vient du latin « humus », la terre. Nous aimerions que chacun puisse activement sortir de sa bulle et de l'hyper narcissisme (individualisme/égocentrisme) pour revenir à l'essentiel, à l'humain, à la personne dans ce qu'elle a de meilleur avec un regard particulier sur les personnes les plus fragilisées. Nous attendons aussi que les autorités politiques fassent cet effort de marquer leur présence en se distinguant par leur empathie vis-à-vis des citoyens, en particulier les jeunes Wallons, en leur accordant bien plus d'écoute et de confiance. Ce panel citoyen est l'illustration même de ce virage à 360 degrés qu'il a entamé.

La performance

Technologies, nouvelles compétences, rapidité, efficacité, emploi multitâches : la société et le monde tel qu'il existe aujourd'hui exigent que chaque individu soit performant pour intégrer un système qui vise également cette performance. Toujours plus haut, toujours plus loin, plus vite, toujours mieux, l'excellence, que l'on soit pour ou contre, est au cœur de toutes les activités humaines du XXI^e siècle et doit s'inscrire dans le modelage de la jeunesse. Évitions toutefois la performance à outrance qui nous conduit droit dans le mur et prenons le temps d'observer, d'écouter ce qui se passe autour de nous et dans notre for intérieur pour précisément mieux avancer et aller là où notre envie nous mène. S'il est préférable de s'intégrer pleinement dans la société, celle-ci doit aussi laisser la place à la diversité car elle est source d'enrichissement.

L'équilibre

Plus que jamais, chaque individu doit avoir le droit et la possibilité de définir les équilibres qu'il entend mettre en œuvre dans son parcours personnel. Plus que jamais, les institutions (politiques, sociales, économiques, etc.) se doivent de permettre l'émergence de ces équilibres interdépendants : travail, famille, loisirs, formation, citoyenneté, spiritualité.

¹ Nous proposons ce néologisme par analogie avec l'urbanité pour englober dans notre vision aussi bien les Wallons de la ville que ceux qui habitent à la campagne. Le terme de « ruralité » est malheureusement inapproprié.

La confiance

Notre modèle social est, souvent, basé sur la méfiance et le contrôle. Parfois, les moyens consacrés à l'organisation du contrôle sont tels qu'ils peuvent dépasser ce que coûteraient l'absence de contrôle et l'acceptation de quelques « écarts ». Par défaut, notre système considère que les demandeurs d'emploi ne cherchent pas d'emploi, que les étudiants n'étudient pas, que les malades ne sont pas aussi malades qu'ils le prétendent, que les « bénéficiaires isolés » ne le sont peut-être pas, etc. S'il importe, dans un certain nombre de domaines, de continuer à s'assurer que la loi est respectée, nous souhaitons que les futures politiques publiques prennent le risque de la confiance et, plus particulièrement, pour ce qui concerne la jeunesse. La jeunesse d'aujourd'hui et de demain a besoin de cette confiance retrouvée dans son dynamisme, sa motivation, sa force, sa créativité et sa volonté d'aller de l'avant.

La capacité d'adaptation, l'ouverture d'esprit

Notre société va vite, de plus en plus vite, et il importe que tous les corps sociaux s'adaptent plus rapidement aux changements sociaux inévitables. S'arrêter pour réfléchir, oui, mais freiner des quatre fers pour ralentir le processus est une vaine entreprise. Toute nouvelle politique se doit donc d'être en mesure de prévoir ses propres moyens d'adaptation rapide aux changements. On n'apprend plus de la même manière aujourd'hui et le parcours d'apprentissage s'étend tout au long de la vie, on ne vit plus un couple (ou plusieurs) de la même manière, on ne consacre plus son temps au travail ou aux loisirs dans les mêmes interactions qu'auparavant, etc.

1.2. Des finalités et des grands objectifs

Si nous voulons développer une vision à long terme (2045), il est impératif d'en définir de manière succincte les finalités : nous en avons identifiés six.

1.2.1. Une jeunesse confiante en soi, en ses idées, en ses ressources, consciente, éclairée, libre et responsable de ses grands choix vers l'autonomie.

1.2.2. Une société où chaque jeune peut être heureux et épanoui, aussi bien dans sa vie personnelle que sociale et professionnelle, qui favorise la qualité de vie et le bien-être commun.

1.2.3. Une jeunesse motivée, impatiente de passer à l'action, de s'inscrire dans des projets personnels (fonder une famille, s'exprimer par une démarche artistique, pratiquer un sport, etc.) ou professionnels (autoentrepreneur, collaborateur, etc.) qui lui permettront de trouver sa place dans la société et d'être plus autonome.

1.2.4. L'accroissement de la stabilité et du confort des jeunes (lourdeur administrative, information pas toujours limpide et facilement accessible, emploi précaire, mobilité, habitat, environnement, choix d'études, famille, etc.).

1.2.5. Un système éducatif qui favorise l'égalité des chances, pour toutes et tous en Wallonie, et l'émancipation (rendre plus libre, choisir son parcours et évoluer, rebondir et piloter son cursus).

1.2.6. Un système institutionnel plus simple, souple, cohérent (juste) plus proche du citoyen, plus réactif, davantage en phase avec les évolutions et défis de la société, y compris politiques, sociaux et technologiques, plus libéré des normes et traditions.

2. Les enjeux de long terme identifiés par le panel pour la jeunesse de Wallonie

Au travers de nos échanges tout au long du mois de mars, nous avons dégagé quatre problématiques intimement liées nous permettant de cibler des axes stratégiques et les actions concrètes à mettre en place à court, moyen et long terme.

2.1. Comment créer de la stabilité dans le triangle instable que constituent l'emploi, le logement et la mobilité ?

L'accès à l'emploi, au logement et à la mobilité est en lien direct avec le processus de stabilisation des jeunes. Mais de quel emploi durable est-il question ? Que fera-t-on du chômage structurel sachant qu'un emploi sur deux pourrait être détruit par l'introduction des nouvelles technologies (la robotique, l'intelligence artificielle, l'essor de l'Internet des objets, le traitement des données de masse (« big data »), l'émergence de l'impression 3D, etc.) ? La logique de sécurisation du contrat d'emploi traditionnel doit-elle être revue au profit de nouveaux modèles laissant la place à l'innovation, la créativité et la prise de risque par les jeunes entrepreneurs ? Il faut également laisser la place à l'erreur comme à l'échec (tout le monde faisant des erreurs, l'important est d'éviter qu'elles ne se répètent et de capitaliser sur les enseignements tirés : « lessons learned »). L'échec fait partie intégrante de la vie, c'est une expérience qui permet d'aller de l'avant. Encourager l'entrepreneuriat, ce n'est pas uniquement offrir des structures qui permettent d'accompagner le jeune dans la construction de son projet, mais c'est aussi lui offrir un filet de sécurité si jamais il échoue. L'accès à la propriété et au logement ainsi qu'à la mobilité pourraient constituer des facteurs contraignants ou facilitateurs.

Face à ces évolutions, les divers acteurs sont interpellés dans leur rôle et leurs missions vis-à-vis des jeunes, qu'il s'agisse de l'école et des nouveaux modèles éducatifs, des entreprises et de leur rôle dans la formation, de la famille comme impulseur/prêteur, des sociétés de transport public dans l'offre adaptée et intelligente de solutions de mobilité des personnes, des banques dans l'accès au capital, etc. L'accès au premier logement s'envisage principalement dans une dynamique partagée, motivée par une vie en couple ou par un regroupement de moyens nécessaires. Une allocation ou salaire de base suffisant paraît nécessaire, de même que la possession d'une voiture et d'un permis de conduire.

2.2. Où mettre le curseur entre le lieu de vie et le lieu de travail, sachant que l'on n'aura pas le même travail ni les mêmes relations, notamment affectives, tout au long de la vie ?

La dynamique de stabilité à recréer s'exprime également dans la relation emploi-logement en ce compris le format de vie privée qui y est ou y sera associé.

La turbulence dans laquelle s'inscrivent les jeunes repose la question du choix du logement en cohérence géographique et de proximité à l'emploi, tout en prenant en considération les contraintes de mobilité, le temps et les coûts directs et indirects qu'elle peut représenter dans une dynamique de développement durable, de préservation d'une qualité de vie et de protection de la vie privée.

Cette nouvelle configuration de vie évolutive implique de revoir complètement la manière d'habiter, d'acheter/louer un logement mais aussi la manière de se déplacer (transports en commun, vélo, voiture partagée) ou non (par exemple, le télétravail). Il importe donc que les diverses législations concernant l'habitat et la mobilité soient revues, rafraîchies, assouplies afin de s'adapter aux réalités auxquelles le jeune citoyen contemporain est confronté.

2.3. Comment accroître son autonomie et donner une impulsion ainsi que de nouvelles responsabilités à son activité au moyen de la formation et de l'internationalisation ?

La période qui va de la sortie de l'école au premier emploi durable constitue une phase de la vie des jeunes qui est fragilisée au regard des exigences croissantes en besoins d'études, de formations et de stages peu ou non rémunérés, en vue d'accéder à un emploi durable. Cette entrée différée dans la vie dite active s'accompagne le plus souvent d'une dépendance familiale, notamment en termes de logement et de finances, que le travail étudiant ne compense pas.

La montée en puissance des besoins en compétences renforce la situation inégale des jeunes face aux ressources mobilisables – financières ou culturelles – dans leur environnement familial. L'aiguillage des jeunes, la réhabilitation de leur image publique, la confiance qu'on leur porte, la valorisation de leur expérience internationale comme source d'inspiration apparaissent comme autant de besoins.

2.4. Comment modifier structurellement le système éducatif pour en faire un moteur à l'accomplissement de chacun dans une société en évolution ?

Le système de formation dans son ensemble, initial ou aux stades ultérieurs du parcours des jeunes, est mis en cause par les pièges et les inégalités dont il est porteur. En fait, il appelle la prise en considération des besoins différenciés en formation des jeunes et la recherche d'autres modèles de parcours de formations et de création de métiers, où l'on donne envie d'apprendre, ainsi que des moyens à mobiliser à cet effet.

Parmi ces enjeux, on peut citer l'inégalité dans la qualité des écoles et des formations, la difficulté d'accès à l'emploi sans expérience, l'émergence des compétences des jeunes et leur valorisation dans la société, le coût de la formation, le passeport à l'emploi, en termes de diplôme ou de métier, l'harmonisation et la reconnaissance des formations, diplômes et métiers à l'échelle européenne et internationale, les moyens de valorisation des multiples organisations de formation, l'égalité encore inexistante des rémunérations entre les hommes et les femmes dès leur premier atterrissage dans le marché du travail.

3. Axes et actions stratégiques de réponses aux enjeux

Pour répondre aux quatre enjeux identifiés, il faut agir sur la société et sur le fonctionnement des institutions et prendre les bonnes directions (axe correspondant à direction).

Nous avons choisi, au travers de cinq axes stratégiques, de définir un ensemble d'actions concrètes.

Le tableau qui suit répertorie ces axes et les actions qui s'y rapportent.

<p>Axe stratégique 1 : Encourager une solidarité notamment intergénérationnelle par des mécanismes d'encadrement, de tutorat et/ou d'accompagnement et de transmission de savoir-faire</p>	<p>Axe stratégique 2 : Mettre en place un environnement protecteur en matières économique, financière et de gestion du temps (mobilité, logement) pour permettre aux jeunes d'entreprendre, oser, se tromper, réfléchir, voyager, apprendre</p>	<p>Axe stratégique 3 : Co-construire avec les jeunes les politiques collectives qui leur sont relatives</p>	<p>Axe stratégique 4 : Adapter, simplifier et rendre plus accessible le système institutionnel/politique et le système formatif dans un monde en évolution</p>	<p>Axe stratégique 5 : Favoriser l'ouverture sur le monde et développer les capacités à saisir les opportunités de formation à l'étranger</p>
<p>Action 1.1. Inviter le Gouvernement wallon à s'engager clairement sur l'individualisation des droits pour en faire un levier d'une politique intergénérationnelle.</p> <p>Action 1.2. Inciter à développer des « tutorats/mentorats de réciprocité » permettant la transmission des savoirs dans les entreprises</p> <p>Action 1.3. Valoriser la progressivité de l'impôt et en accroître son effet distributif en faveur de besoins spécifiques des jeunes</p>	<p>Action 2.1. Créer une allocation Jeunesse Start (« Jstart ») qui permette de surmonter les diverses incompatibilités de revenus</p> <p>Action 2.2. Organiser l'accès des jeunes au premier logement</p> <p>Action 2.3. Clarifier le décret « habitat léger » en prenant en compte sa dimension écologique</p> <p>Action 2.4. Activer une fiscalité spécifique pour les nouveaux modèles familiaux, notamment lors de l'acquisition du premier bien immobilier</p> <p>Action 2.5. Favoriser l'engagement définitif dans le cadre des dispositifs de mise à l'emploi par l'intermédiaire des CPAS dits « Article 61 » (prime de tutorat)</p> <p>Article 2.6. Encourager les entrepreneurs à engager le personnel qui le désire à temps plein afin de diminuer l'effet « travailleur pauvre »</p>	<p>Action 3.1. Créer des comités permanents de jeunes pour les compétences de la Wallonie en vue de créer des dynamiques de co-construction des politiques de la jeunesse</p> <p>Action 3.2. Mettre en place une cellule permanente transversale de la jeunesse au sein de l'administration wallonne</p> <p>Action 3.3. Susciter l'intégration de jeunes dans une série de plateformes de travail et concertations existantes</p>	<p>Action 4.1. Répertorier et analyser l'ensemble de l'offre de formation de la Wallonie, et l'évaluer en vue de la rendre plus performante, plus cohérente, plus efficace tout en mesurant les coûts qui y affèrent</p> <p>Action 4.2. Développer, approfondir et toiler les dispositifs de la formation en alternance et les étendre à l'enseignement supérieur</p> <p>Action 4.3. - imposer le langage juridique clair pour toutes les normes et réglementations administratives comme standard d'utilisation et mettre à disposition des référents d'informations dans une perspective pédagogique - clarifier et vulgariser l'ensemble de la législation wallonne et déployer la panoplie des outils à caractère numérique - développer une application wallonne spécifique, ouverte et collaborative « Ma Wallonie en poche » - renforcer le processus en marche d'équivalence des diplômes et des certificats à tous les niveaux</p> <p>Action 4.4. - créer une centrale administrative wallonne qui rassemble les données personnelles et puisse être consultable aisément - rendre visible et explicite la palette élargie des compétences spécialisées et générales (« hard/soft skills ») ainsi que les atouts des jeunes sous forme de parcours numérique intelligent et interactif en valorisant les outils numériques et interactifs - lancer des passeports jeunes favorisant l'ouverture dans les autres régions de Belgique et à l'étranger contenant et croisant une banque de données de CV et de profils personnels avec des opportunités de projets, stages et emplois hors Wallonie</p>	<p>Action 5.1. Proposer un service citoyen basé sur des échanges entre nos communautés linguistiques et favoriser ces mêmes échanges linguistiques dans l'enseignement primaire et secondaire.</p> <p>Action 5.2. Encourager les stages à l'étranger, y compris hors Europe Activer un réseau des Wallons de l'étranger pour favoriser l'accueil de jeunes wallonnes et wallons lors de leur départ</p> <p>Action 5.3. Créer des bourses de « rupture de trajectoire » Mettre à disposition des allocations, du soutien de façon systématique ou sous critères spécifiques</p> <p>Action 5.4. Imposer à tous les organismes publics qui agissent à l'étranger, un volet « jeunesse en mouvement »</p> <p>Action 5.5. Informier bien plus les jeunes sur l'existence des guichets d'information en ligne et en face à face</p> <p>Action 5.6. Tirer les enseignements à partir du recensement déjà réalisé des diverses aides Rendre son accès plus simplifié, voire amener ces informations au plus près des jeunes</p>

Axe stratégique 1 : Encourager une solidarité notamment intergénérationnelle par des mécanismes d'encadrement, de tutorat et/ou d'accompagnement et de transmission de savoir-faire

Notre société évolue vers une nouvelle façon de vivre, de travailler, en laissant plus de place à la communication et à l'épanouissement. Il serait bon d'évoluer vers des organisations plus plates (c'est à dire à niveaux hiérarchiques réduits) où les quatre générations – baby-boomers et générations X, Y et Z – puissent coopérer dans un esprit constructif. Dans ce modèle, chacun trouve sa place en apportant, qui sa créativité, qui ses talents, qui ses expériences.

Action 1.1.

Inviter le Gouvernement wallon à s'engager clairement sur l'individualisation des droits pour en faire un levier d'une politique intergénérationnelle, notamment en permettant d'associer dans des logements des personnes âgées et des jeunes chômeurs sans en faire des cohabitants.

Action 1.2.

Inciter à développer des « tutorats/mentorats de réciprocité » permettant la transmission des savoirs dans les entreprises (voire hors entreprises avec des personnes préretraitées et retraitées).

Action 1.3.

Valoriser la progressivité de l'impôt et en accroître son effet distributif en faveur de besoins spécifiques des jeunes via une valorisation de l'impôt des plus hauts revenus (fiscalité sociale) en exploitant les possibilités offertes par l'autonomie fiscale de la Wallonie, notamment, en matière d'IPP (Impôt des Personnes Physiques) et des additionnels régionaux.

Axe stratégique 2 : Mettre en place un environnement protecteur en matières économique, financière et de gestion du temps (mobilité, logement) pour permettre aux jeunes d'entreprendre, oser, se tromper, réfléchir, voyager, apprendre

Le panel considère la jeunesse comme une période d'instabilité au cours de laquelle il n'est pas rare de changer d'orientation, de parcours, de faire de nouveaux choix. Il est clair que notre vision actuelle d'un parcours de vie n'est plus en adéquation avec la réalité et ce décalage est source importante de stress, voire de contraintes inutiles en termes de pérennité des choix. Entreprendre, oser une expérience, tenter un parcours, pouvoir se tromper, prendre le temps de réfléchir et de mûrir un choix doivent être « mieux possible » qu'actuellement².

Action 2.1.

Créer une allocation Jeunesse Start (« Jstart ») qui permette de surmonter les diverses incompatibilités de revenus (travail étudiant, allocations familiales, etc.) jusqu'à 30 ans². Un engagement du Gouvernement wallon pour une expérience grandeur nature à mener au cours de la prochaine mandature serait demandé pour cette mesure. Cet engagement pourrait prendre la forme d'une charte ou d'un contrat de réciprocité. Cette allocation pourrait se décliner en fonction des besoins sous forme d'une mise à disposition d'un logement et/ou une carte mobilité, la gratuité des transports pour les jeunes étant aussi une formule utile.

²

Le panel est conscient qu'il y a une incohérence entre cette limite d'âge et la volonté de définir la jeunesse en dehors du carcan d'une période biologique mais l'ensemble des panélistes est également conscient que dans le cadre des règles de vie en sociétés, de processus démocratique, législatif et administratif, un cadre clair est indispensable. Le panel a fait le choix d'assumer cette part d'incohérence.

Action 2.2.

Organiser l'accès des jeunes au premier logement

L'accès au logement ne doit pas impérativement être concentré sur l'acquisition d'un premier habitat dans la mesure où, instabilité oblige, cette première habitation est rarement le lieu de vie définitif, figé dans le temps. Les critères d'accès au logement social (public ou pas) n'est pas aisé sur base du seul critère de la jeunesse et il existe peu d'habitations à loyer modérées de qualité sur le marché. Le panel souhaite par conséquent que soit développé une fiscalité positive à l'intention des propriétaires privés de bien mis en location pour que ceux-ci soient incités financièrement à rénover/investir dans des logements à loyer modéré. Parmi les critères suggérés par le panel, la mise à disposition d'un habitat privé au profit d'une agence immobilière sociale serait susceptible de bénéficier d'avantages fiscaux spécifiques.

Pour les jeunes qui souhaitent investir eux-mêmes dans un premier logement adapté à leurs besoins, la portabilité des droits d'enregistrements (c'est-à-dire que les droits d'enregistrement du premier logement soient considérés comme un « acompte » sur les droits d'enregistrement du prochain logement, pour autant que ce second logement soit le bien unique du propriétaire) permettrait aux jeunes acquéreurs de plus facilement s'engager dans ce premier achat, considérant que l'investissement en droit d'enregistrement ne serait pas perdu. Cette portabilité permettrait, à titre d'exemple, à un(e) jeune célibataire de faire l'acquisition d'un studio pour démarrer, acheter un appartement au moment où il (elle) forme un couple et ensuite une maison si, d'aventure, il (elle) choisit de devenir parent. Dans notre exemple, pour ces trois acquisitions successives, seuls les droits d'enregistrement supplémentaires seraient perçus avec de nombreux effets macroéconomiques : diminution du coût d'acquisition des logements, augmentation de la rotation des logements modestes et effet de frein sur la progression des prix du marché par le seul biais qu'induit l'obligation, à la revente d'un bien, de récupérer « sa mise » de départ en ce compris les droits d'enregistrement.

Action 2.3.

Clarifier le décret « habitat léger » en prenant en compte sa dimension écologique

L'habitat léger est entré dans le champ du décret sur les baux mais n'est pas encore pris en considération dans le cadre de la propriété. Ce type d'habitat étant un habitat mobile, ou semi-mobile, exigeant un investissement faible, il est souhaitable que l'acquisition d'un tel bien puisse bénéficier, par exemple, des avantages fiscaux d'autres investissements immobiliers. S'il ne peut être considéré comme immobilier parce que mobile il devrait alors échapper à l'imposition du revenu cadastral.

Action 2.4.

Activer une fiscalité spécifique pour les nouveaux modèles familiaux, notamment lors de l'acquisition du premier bien immobilier

A l'instar de la demande au Gouvernement de s'engager dans la négociation pour l'individualisation des droits, cette demande fiscale peut également être formulée pour ce qui concerne une vision élargie de la famille (petits-enfants/grands-parents, collocation, habitat groupé, etc.).

Action 2.5.

Favoriser l'engagement définitif dans le cadre des dispositifs de mise à l'emploi par l'intermédiaire des CPAS dits « Article 61 » (prime de tutorat)

Il n'est pas rare qu'à l'issue des douze mois pris en considération pour le bénéfice de la prime de tutorat de l'Article 61, les bénéficiaires ne se voient pas offrir un contrat d'emploi plus solide. Par un mécanisme permettant à l'entreprise qui engage de manière ferme un bénéficiaire de l'article 61 de continuer à bénéficier d'un avantage équivalent pour ce contrat, la valorisation des compétences acquises pendant la période de douze mois en tant Article 61 sera optimisée tant pour l'employeur que pour l'employé, et par conséquent pour les services de la sécurité sociale.

Article 2.6.

Encourager (par des aides fiscales, ou autres avantages...) **les entrepreneurs à engager le personnel qui le désire à temps plein afin de diminuer l'effet « travailleur pauvre »**

Si pour certains travailleurs, le travail à temps partiel est un choix, ce n'est pas toujours le cas de tout le monde. Certains secteurs sont friands de contrats multiples à temps partiels (les caissières en grande surface par exemple), d'autres branches engagent de la main-d'œuvre grâce à des subsides (secteurs culturels, sociaux, etc.) ou des aides à l'emploi (vente, etc.) et n'ont pas les moyens de recruter leur personnel à temps plein même si souvent ils le souhaiteraient. Résultat : la pauvreté touche aussi une tranche de la population active. Le but n'est pas ici d'éradiquer le travail à temps partiel, mais de développer des stratégies encourageantes, des aides afin de réduire ce phénomène du travailleur pauvre.

Axe stratégique 3 : Co-construire avec les jeunes les politiques collectives qui leur sont relatives

Encourager l'associatif jeune, critique, responsable, citoyen, qui favorise de manière transversale une réelle implication des jeunes dans la société. La transversalité est devenue l'un des facteurs incontournables de nos sociétés modernes pour fluidifier précocement des projets communs au-delà des clivages traditionnels que sont les périmètres de chaque structure ou organisation.

Action 3.1.

Créer des comités permanents de jeunes (cf. le Conseil de la Jeunesse) **pour les compétences de la Wallonie en vue de créer des dynamiques de co-construction des politiques de la jeunesse**, et ce en lien avec les communes et le monde associatif.

Action 3.2.

Mettre en place en coopération avec notamment le Bureau International Jeunesse et les Jeunes Chambres locales **une cellule permanente transversale** (dans le dialogue institutionnel) **de la jeunesse au sein de l'administration wallonne**, qui valorise les initiatives au travers des réseaux sociaux et stimule l'auto-entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, notamment culturelle, artistique (design), numérique, etc. au même titre que les pratiques collaboratives.

Action 3.3.

Susciter l'intégration de jeunes dans une série de plateformes de travail et concertations existantes telles qu'au sein des commissions d'aménagement du territoire.

Axe stratégique 4 : Adapter, simplifier et rendre plus accessible le système institutionnel/politique et le système formatif dans un monde en évolution

Etant conscients de la complexité et de la difficulté d'amender nos systèmes politiques et éducatifs, nous nous sommes concentrés sur quatre actions qui nous semblent primordiales.

Action 4.1. L'offre de formation

L'offre de formation en Wallonie est impressionnante tant par sa diversité que par sa quantité. Cette offre répond-elle aux besoins du terrain ? Devant cette (trop ?) large panoplie de formations, est-il encore possible de faire un choix juste ? Quelle est la place réservée aux formations ne donnant pas accès à un diplôme ? Et si l'on faisait un nettoyage de printemps ? Pourquoi ne pas

répertorier et analyser l'ensemble de l'offre de formation de la Wallonie³, et l'évaluer en vue de la rendre plus performante, plus cohérente, plus efficace tout en mesurant les coûts qui y affèrent (efficience).

Action 4.2. La valorisation de la formation en alternance

Elle existe déjà et est déjà pratiquée, mais si peu ! La Wallonie compte environs 5000 étudiants en alternance, c'est-à-dire le même nombre qu'à Bruxelles. Persuadés que ce fonctionnement pourrait répondre aux besoins de nombreux jeunes, il nous semble que la Wallonie pourrait mieux faire, surtout au niveau de l'offre de l'enseignement supérieur. Le but serait de **développer, approfondir et toletter les dispositifs de la formation en alternance et les étendre à l'enseignement supérieur.**

Action 4.3. De la clarté, de l'efficacité (législative, administrative et politique) et de la reconnaissance académique et professionnelle.

Connaître les lois, ses droits, ses devoirs, les offres d'emplois et de stages, les démarches à suivre en arrivant dans la vie active, travailler à l'étranger, faire du bénévolat, etc. Des sites web, des associations et autres organismes d'aide existent bel et bien et en quantité mais il est très complexe de s'y retrouver dans l'offre présente. Certains renseignements ou outils passent inaperçus, d'autres sont mal connus, ou inintelligibles, les recherches peuvent parfois s'avérer être très laborieuses. Plutôt que de créer (encore !) une nouvelle structure, le but serait plutôt de créer des outils qui regroupent, fédèrent, organisent et rendent plus déchiffrable l'ensemble de ce qui existe déjà. Concrètement, nous proposons de :

- **imposer le langage juridique clair pour toutes les normes et réglementations administratives comme standard d'utilisation et mettre à disposition des référents (personnes ou structures) d'informations dans une perspective pédagogique ;**
- **clarifier et vulgariser** par un site web neuf et *glamour* l'ensemble de la législation wallonne et **déployer** à cet effet la **panoplie des outils à caractère numérique** (site web, applications mobiles, réseaux sociaux) ;
- **développer une application wallonne spécifique, ouverte et collaborative « Ma Wallonie en poche »** en s'inspirant du logiciel « Wallonie en poche » pour que les jeunes puissent facilement s'informer des possibilités en matière de stages, de mobilité, de logement et d'emploi, destinée à stimuler les initiatives au profit de la jeunesse ;
- **renforcer le processus en marche d'équivalence des diplômes et des certificats à tous les niveaux**, qu'ils concernent le public cible de type professionnel et technique ou de type école supérieure/universitaire.

Action 4.4. Une centrale administrative et un parcours de vie numérique

Les démarches administratives demeurent encore aujourd'hui un véritable parcours du combattant : le niveau d'effort à déployer est trop élevé.

L'objectif de cette action est de simplifier la vie administrative des citoyens ainsi que des administrations. Une carte unique (la carte d'identité par exemple) pourrait être un outil afin de diminuer les démarches, les papiers à imprimer, les formulaires « doublons » à remplir, les déplacements utiles ou non à divers guichets, etc. Pour cela, nous suggérons de :

- **créer une centrale administrative wallonne qui rassemble les données personnelles et puisse être consultable aisément**, tant par le citoyen pour les démarches qu'il doit entreprendre que par les administrations⁴ ;

³ La Wallonie ainsi que les zones interrégionales et transfrontalières (ex : La Grande Région, l'Euregio Meuse-Rhin)

⁴ Le respect de la vie privée doit rester une priorité, et l'intimité/la liberté individuelle protégée. Une collaboration avec le fédéral pourrait être envisagée afin de rendre l'outil le plus efficace possible.

- rendre visible et explicite la palette élargie des compétences spécialisées et générales (« hard/soft skills ») ainsi que les atouts des jeunes sous forme de parcours numérique intelligent et interactif (différant des CV statiques/figés) en valorisant les outils numériques et interactifs ;
- lancer des passeports jeunes favorisant l'ouverture dans les autres régions de Belgique et à l'étranger, en coopération avec le Forem, Actiris, le VDAB, ADG, EURES et l'AMSEP contenant et croisant une banque de données de CV et de profils personnels (résumés des objectifs professionnels et compétences) avec des opportunités de projets, stages et emplois hors Wallonie.

Axe stratégique 5 : Favoriser l'ouverture sur le monde et développer les capacités à saisir les opportunités de formation à l'étranger

Dans cet axe, nous voulons favoriser et encourager les jeunes à aller se former et/ou travailler partout en Belgique comme à l'étranger. Ces rencontres sont l'occasion de s'ouvrir sur le monde, d'acquérir des compétences (langues, compétences autant personnelles que professionnelles et savoir-être) mais aussi de pouvoir valoriser celles-ci en Wallonie au retour. En effet, ces expériences dans le reste de la Belgique comme à l'étranger doivent être ouvertes tant aux étudiants (ouverture aux étudiants du supérieur ainsi qu'aux étudiants d'autres filières) qu'aux jeunes déjà inscrits dans un projet professionnel.

Nous avons, dans un premier temps, identifié cinq actions que nous jugeons prioritaires.

Action 5.1.

Proposer en collaboration avec la Région flamande et la Communauté germanophone, **un service citoyen basé sur des échanges entre nos communautés linguistiques et favoriser ces mêmes échanges linguistiques dans l'enseignement primaire et secondaire.**

Action 5.2.

Encourager les stages à l'étranger, y compris hors Europe, en permettant de défiscaliser tout ou en partie la contribution des parents dans le financement de ce départ, en prenant pleinement en compte cette période dans la carrière professionnelle pour le calcul de la pension et en adaptant socialement les critères de sélection pour qu'ils ne soient plus discriminants.

Activer un réseau des Wallons de l'étranger pour favoriser l'accueil de jeunes wallonnes et wallons lors de leur départ (banque de données de porte-folios).

Action 5.3.

Créer des bourses de « rupture de trajectoire » permettant à des non-étudiants de mener des projets de vie à l'étranger sous la forme d'année de rupture, qui visent à faire découvrir le monde, mener des projets de coopération, de formation ou de travail à l'étranger (en relation avec l'Axe stratégique 3).

En fonction des résultats issus de l'action 5.5. et des éventuels manques observés, **mettre à disposition des allocations, du soutien de façon systématique ou sous critères spécifiques** pour permettre aux jeunes de se former dans une dynamique internationale. Ces bourses devant faire l'objet de contrat de retour en vue de rendre compte de l'expérience auprès de jeunes souhaitant se lancer également dans une expérience à l'international.

Action 5.4.

Imposer à tous les organismes publics qui agissent à l'étranger, un volet « jeunesse en mouvement ». Il existe toute une série d'organismes publics qui sont en relation avec des pays étrangers (AWEX, SRIW, incubateur du commerce transfrontalier à Liège, etc.) ; nous proposons

que ces organismes intègrent systématiquement des jeunes ou leurs représentants dans leurs structures et dans le personnel de manière importante.

Action 5.5.

Informez bien plus les jeunes sur l'existence des guichets d'information en ligne et en face à face dans les écoles et centres de formation qui peuvent mettre à disposition dans une plage horaire étendue une information actualisée sur l'ensemble des dispositifs mobilisables en vue d'expérimenter une formation dans les autres régions de Belgique au même titre qu'à l'international pour les jeunes, ce guichet pouvant notamment être mobile sur le territoire wallon (« information trucks »).

Tirez les enseignements à partir du recensement déjà réalisé des diverses aides, en ce compris les bourses mobilisables, par les jeunes étudiants ou ceux exerçant une activité professionnelle en vue de se former ou d'approfondir un cursus dans une dynamique internationale. **Rendez son accès plus simplifié, voire amenez ces informations au plus près des jeunes** (écoles, centres de formation, universités, etc.).

4. Réflexions sur le processus

Il est apparu intéressant au panel de questionner le processus lui-même afin de dégager quelques réflexions à toutes fins utiles.

Organisation générale

La ponctualité du programme d'information préalable à chaque réunion, la facilité d'accès au Parlement de Wallonie et la qualité des infrastructures et des solutions TIC mises à disposition ainsi que l'encadrement technique, informatique, logistique et organisationnel ont permis au panel citoyen sur les jeunes de mener ses travaux sous les meilleurs auspices.

Ergonomie des salles de réunion

Il serait plus efficace à l'avenir de disposer de salles plus ergonomiques permettant notamment une vue plongeante sur les écrans de présentation – le recours à des TBI (tableaux blancs interactifs) aurait permis de gagner du temps pour ce qui concerne la retranscription des commentaires des panélistes grâce à leur dispositif d'affichage en temps réel. De même, lors de l'utilisation de chevalets de conférence, il faudrait prévoir des surfaces murales qui permettent d'accrocher côte à côte des documents qui synthétisent les réflexions des panélistes et des autres intervenants.

Représentativité

Il aurait été enrichissant d'inviter également des personnes à mobilité réduite afin d'avoir un tissu aussi large que possible de la population wallonne.

Il apparaît néanmoins que les vingt-huit panélistes présents sur les trente retenus étaient bien représentatifs de la richesse de la Wallonie.

Accompagnement

La qualité des interventions des experts et de la documentation mise à disposition n'est pas à discuter. Les panélistes regrettent quelque peu le manque de temps dont ont disposé certains experts pour leur présentation. De même, il aurait été souhaitable que tous les experts utilisent le même format de présentation qui suppose un support numérique qui facilite la compréhension des auditeurs et l'anticipation des questions-réponses. La rapidité et la complexité de certains exposés n'a sans doute pas permis une bonne appréhension de toutes les thématiques abordées, voire la pleine assimilation des informations et a donc probablement freiné certains panélistes à poser des questions d'éclaircissement ou d'approfondissement. À l'avenir, il serait utile que les thématiques traitées par les experts répondent plus exactement aux enjeux identifiés du public cible.

Le panel était accompagné en permanence de trois facilitateurs de l'Institut Destrée, Madame Pascale Van Doren et Messieurs Philippe Destatte et Fabien Moustard, qui garantissaient la bonne conduite des travaux (respect des temps de parole, des horaires, pertinence et équilibre des échanges, synthèse, reformulation et classification des idées émises, communication de la feuille de route, etc.).

Cet accompagnement tout au long de ce parcours citoyen sur les jeunes en Wallonie, notamment lors des ateliers en groupe restreint, s'est avéré très interactif et très productif.

Dès les premiers contacts avec le Service des relations avec la société du Parlement, nous avons

eu le sentiment que cette expérience unique de démocratie délibérative se déroulerait avec succès.

Pour ce qui concerne le volet administratif de ce panel (indemnisation transport, indemnités de participation, etc.), il serait pratique d'avoir recours dès le début du processus d'enregistrement des panélistes à des solutions numériques telles que des formulaires électroniques pour les frais de transport et les coordonnées bancaires sur le mode zéro papier.

Limites du dispositif

Aborder un sujet aussi vaste que les enjeux de la jeunesse en Wallonie en termes d'emploi, de mobilité, de logement, de formation et de capacité internationale mériterait d'être traité sur du long terme, c'est-à-dire bien plus que les quatre jours qui nous ont été mis à disposition. Ainsi, certains d'entre nous sont d'avis d'organiser ce type de panel sur six jours ou de découper les travaux en segments pour être ensuite débattus dans plusieurs sous-groupes de citoyens. La difficulté est qu'il y a tellement de choses à aborder en si peu de temps que nous pouvons difficilement approfondir chaque segment comme nous le voudrions et nous devons donc faire des choix au risque d'invisibiliser certaines réalités qui ne sont pas rencontrées par la majorité, mais sont pourtant bien présentes. Allonger le calendrier des réunions permettrait à un plus grand nombre de panélistes de s'exprimer. De même les experts auraient la possibilité d'avoir un temps de parole accru pour leur exposé comme pour les questions-réponses.

Nous serions donc d'avis d'aborder des sujets plus précis pour aller plus au fond des choses et peut-être plus régulièrement qu'une seule fois par an.

5. Conclusions et remerciements

Les membres du panel citoyen tiennent à remercier chaleureusement :

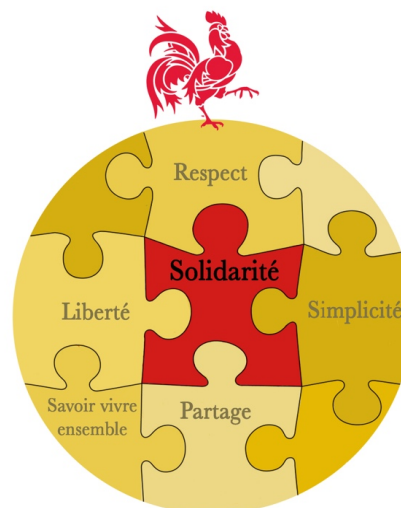
- le Président du Parlement de Wallonie pour son accueil ainsi que tous ceux qui, avec lui, ont soutenu ce nouvel exercice de démocratie délibérative ;
- la société de sondage qui nous a sélectionnés comme panélistes ;
- les représentants de Canal C et de l'institut de sondage Dedicated qui ont jeté les bases de nos débats nourris et animés ;
- les experts pour avoir éclairé et recadré nos réflexions durant toutes ces sessions ;
- les ambassadeurs de l'Institut Destrée, Mme Pascale Van Doren et Messieurs Philippe Destatte et Fabien Moustard, qui ont parfaitement orchestré de bout en bout l'ensemble des activités de tous les participants à ce panel citoyen ;
- le Comité scientifique ;
- les députés du Parlement de Wallonie qui ont assisté aux travaux du panel ;
- les différents groupes politiques du Parlement qui leur ont partagé, par écrit, leur vision de la jeunesse en Wallonie ;
- les agents du Service des relations avec la société du Parlement de Wallonie ;
- tout le personnel d'encadrement mobilisé pour ce panel ;
- tous les panélistes ;
- nos collaborateurs professionnels ainsi que nos interlocuteurs sociaux et universitaires ;
- nos proches qui nous ont soutenus de bout en bout sans qui cette aventure exceptionnelle de réelle citoyenneté au cœur de la vie démocratique wallonne n'aurait pas eu lieu.

L'accueil a été très convivial et détendu et le panel a apprécié l'échange en son sein aussi dynamique que diversifié. Il regrette cependant le peu de temps imparti pour la rédaction des enjeux tout en étant fier de ses interactions et de ses propositions pour faire de nos jeunes wallons les acteurs à part entière des trente prochaines années.

Cette courte mais riche expérience parlementaire a, dans tous les cas, passionné les panélistes. Merci de leur avoir permis de donner de leur voix et de (re)découvrir les aléas du débat démocratique : les points de vue divergents sur le bien commun, le temps toujours trop court pour analyser sereinement et en profondeur les différentes propositions politiques en cours, la nécessité de ne pas réinventer la roue pour établir des propositions réalistes et mesurables, la difficulté du pragmatisme au regard de la complexité du système et des institutions politiques en Belgique, la prise de conscience de la richesse culturelle des Wallonnes et des Wallons, la recherche du plus grand commun dénominateur et la constatation que les évidences des uns ne sont pas nécessairement celles des autres. Le panel suivra avec intérêt la poursuite des travaux sur ce thème et espère sincèrement avoir apporté des pistes pour cette prise en charge de la jeunesse qui nous concerne toutes et tous et que tous aimeraient envisager sous les plus beaux auspices de chaleur humaine, de partage et de valorisation de la personne.

Que la Wallonie se distingue par son attention et son aide ciblée aux publics les plus démunis donc fragiles (les situations de précarité quelles qu'elles soient). La solidarité étant notre priorité, notre attention doit aller en priorité à ceux qui en ont le plus besoin.

Annexe 1



Wallonie – « Mallonie »

Notre souhait est de construire une Wallonie ouverte à tous, un foyer où chacun puisse trouver sa place et se sentir en sécurité (financière, identitaire, etc.). Chaque citoyen wallon devrait se retrouver dans sa région, se l'appropriier, qu'elle soit un tremplin vers son accomplissement individuel. De surcroît, chaque citoyen a un rôle à jouer pour que la Wallonie soit toujours plus accueillante, plus performante, plus solidaire, plus agréable à vivre, pour qu'elle soit ouverte au monde et non une région repliée sur elle-même. Chaque personne a un rôle à jouer pour qu'elle soit toujours plus riche (dans sa diversité, sa/ses culture(s), ses idées, ses valeurs, son portefeuille, sa créativité, son rapport sein à l'écosystème local, etc.). Le rôle de la Wallonie est alors d'être un terrain fertile à l'émergence des talents et aspirations, un toit protecteur pour que chacun puisse être et apporter le meilleur de lui-même.

Rendons sa région au peuple, que la Wallonie devienne « Ma-Illonie », que chaque citoyen (jeune ou moins jeune) puisse coconstruire les politiques qui auront des répercussions sur sa vie, et devienne co-responsable du climat social, économique dans lequel il vit. La Wallonie n'est pas juste un lieu géographique, ou une entité politique c'est aussi et surtout un peuple, une énergie qui ne demande qu'à se révéler et briller de son potentiel.

Le « puzzle solidaire »⁵

Convaincus que la solidarité fera l'excellence de la Wallonie, elle nous semble être un ingrédient indispensable à la recette d'une jeunesse wallonne épanouie, entrepreneuse et libre. Elle teinte la plupart des propositions qui vont suivre, et est symbole de la dynamique qui nous anime.

La liberté, le respect, la simplicité, le savoir-vivre ensemble, le partage viennent quant à elles graviter tout autour de cette solidarité, et apporter de la force et de la profondeur aux politiques que nous désirons voir apparaître dans le paysage wallon.

⁵ Georges PEREC, La Vie mode d'emploi (1978), p.15-18, Paris, Hachette, Prix Médicis 1978.

Annexe 2

Que retirez-vous de l'expérience Panel citoyen ?

Réponses écrites des panélistes (22/28) :

- 1) Intérêt manifeste de la majorité pour le sujet.
Intérêt personnel vis-à-vis des interventions nombreuses et très diversifiées ainsi que de l'implication importante des panélistes
Regret que toutes et tous ne se soient pas exprimés
La présentation excellente sur la Fiscalité
- 2) Ce fut pur moi une très belle expérience. J'y ai rencontré des personnes fort intéressantes. J'espère toutefois que le gouvernement tiendra compte du travail effectué par le panel et que ce travail amènera un plus dans la vie des jeunes wallons.
- 3) Le goût du débat, de la recherche d'idées neuves, du compromis et de l'engagement dans ma région, l'envie de (pourquoi pas ?) me lancer dans la politique.
- 4) Pour moi, ce fut une expérience de démocratie délibérative, riche en tous points.
- 5) Une expérience enrichissante tant du point de vue relationnel qu'intellectuel.
- 6) Ce que je retire du panel, c'est la possibilité que nous avons eue pour donner notre avis à propos des problèmes que rencontre une partie de la population, les "jeunes". En espérant que le résultat de ce "Brain storming" ne sera pas jeté aux oubliettes et que le gouvernement s'en servira pour voter des facilités et des modifications.
- 7) Mon expérience fut pour moi un plus dans le monde de la politique dont je découvre et j'apprends même si je suis l'actualité et reste informé. Mais si je devais le recommencer, je n'hésiterais pas.
- 8) Utiliser un langage compréhensible de tous. Que les experts demandés nous exposent ce qui a trait à notre demande d'éclaircissements. Avoir plus de temps pour pouvoir réaliser en séance nos conclusions. Eviter que la parole soit monopolisée par certains panélistes. Respecter plus de temps de pause.
- 9) En arrivant au parlement wallon, je ne savais pas du tout à quoi m'attendre. Etant le plus jeune de ce panel, je n'étais vraiment pas à l'aise avec le fait de prendre la parole face à des personnes plus âgées avec beaucoup plus d'expérience. Cependant, j'ai rapidement été mis à l'aise par l'équipe organisatrice qui était extrêmement à l'écoute, ce qui m'a agréablement surpris. Au fur et à mesure que les heures passaient, cela me plaisait de plus en plus, les personnes présentes étaient très sympathiques. Partager mes idées avec eux m'a beaucoup plu, j'ai fait de très belles rencontres à ce panel. De plus, étant étudiant, ce qui m'a été fort intéressant et enrichissant c'est l'intervention de nombreux professionnels dans différents domaines qui touchent de près ou de loin les matières que j'étudie à l'école. J'ai beaucoup appris grâce à cela. C'était très intéressant.
- 10) Une bonne expérience, beaucoup d'apprentissages.
- 11) Personnellement, c'était une expérience très intéressante dans la mesure où on a participé à des débats constructifs, de sentir que notre avis compte et que j'ai eu la chance de m'exprimer sur plusieurs sujets qui me tiennent à cœur pour les générations à venir. J'ai également apprécié le fait que dans le panel il n'y avait pas que des personnes de 18 à 30 ans à première vue je craignais un conflit de générations mais bien au contraire on s'est

merveilleusement bien complété et on a su s'écouter et se respecter.

- 12) L'implication du citoyen comme acteur de changement :
Mon ressenti que le gouvernement wallon a la volonté d'évoluer d'un modèle traditionnel où le développement de la région, dans toutes ses compétences, est le champ d'action d'un nombre restreint de personnes à qui on confie, tous les 4 ans, la tâche de déterminer l'avenir de ses concitoyens vers un modèle participatif où le citoyen est inclus dans le processus de développement.
J'espère avoir contribué à l'idée d'une plus grande responsabilisation et au renforcement du respect des idées du citoyen, et, de son implication pour un avenir meilleur de chacun (au-delà d'un simple vote toutes les x années).
Ceci me donne la capacité à prendre des initiatives et à exercer un plus grand contrôle.
J'ai également l'espoir de voir l'élaboration de plans politiques stratégiques à long terme, dépassant les limites d'une simple législature.
Par son absence non programmée lors de la journée de clôture, le gouvernement a quelque peu fait retomber mon enthousiasme. Par contre, c'était une formidable opportunité pour affiner notre travail (comme quoi une journée supplémentaire est nécessaire).
La vision des jeunes pour leur vie future :
J'en retire une nouvelle vision des attentes des jeunes. Là où la référence au travail était la valeur primordiale des générations précédentes, celle-ci a évolué.
Les jeunes accordent plus d'importance à un projet global de vie basé sur le bien-être. La valeur travail n'est pas la plus importante, mais est un ingrédient d'un tout, comme voyager, loisirs, découvertes, mobilité, logement, environnement, santé, formation, ...
Ils ont conscience que leur parcours de vie ne sera pas linéaire et qu'ils pourront changer de trajectoire, dans différents domaines.
Une dernière chose apprise également, est la sensation des jeunes que les adultes ne leur font pas confiance. Ils veulent redorer leur image de marque. Je les rejoins complètement sur ce propos.
Je suis enthousiaste pour le futur, vu l'implication de certains jeunes de notre panel, tout en ayant le regret que d'autres, ce sont contentés d'être simples observateurs.
Un enrichissement personnel :
De confrontations entre participants, à un moment donné, on a dû s'entendre sur les solutions ou questions proposées et en retirer un consensus en tenant compte des intérêts communs.
J'ai appris beaucoup des exposés des experts. Le fait de pouvoir dialoguer avec eux et de pouvoir poser des questions, a contribué à élargir mes connaissances et répondre à certaines interrogations. Contrairement à d'autres, j'ai trouvé que les exposés étaient tout à fait compréhensibles et pertinents.
De par l'encadrement d'une haute qualité (méthode, savoir, soutien et encouragements) des membres de l'Institut Destrée, mon implication a été décuplée et très enrichissante.
- 13) J'ai trouvé que c'était une expérience très enrichissante. Je trouve que les discussions se sont toujours très bien passées et ont été très constructives. La parole a également été bien répartie entre les différents panélistes. Le sujet du panel me tenait vraiment à cœur et j'étais très contente de voir que c'était tout aussi important aux yeux de tous les membres du panel, quels que soient leurs âges. J'ai aussi trouvé assez intéressant et même intrigant que les plus de 30 ans avaient l'air beaucoup plus inquiets pour les jeunes (dont je fais partie) et leur avenir que ce qu'eux ne l'étaient pour eux-mêmes finalement !
- 14) Cette expérience m'a donné l'envie de m'investir dans les milieux associatifs locaux.
- 15) Un intérêt encore plus grand pour les questions de sociétés et politiques. Une idée plus précise d'un engagement politique mais aussi un engagement citoyen. Un renforcement d'un certain militantisme, d'interpellations (tant la chose politique que mes concitoyens) et des envies de mobilisations encore plus grandes.

- 16) En tant que jeune, j'ai apprécié ces 4 journées car elles m'ont permise de me rendre compte des différents problèmes qui touchent les jeunes de notre société et de ne pas juste rester focalisé sur mes propres problèmes. En outre, l'apport des experts est une plus-value en termes d'apprentissage pour nous en tant que jeune sur les fonctionnements de la société. D'un aspect bien être, l'accueil est des plus chaleureux, tout est fait pour qu'on se sente bien de cette manière l'environnement de travail est des plus agréable. J'ai trouvé que nos avis était bien pris en compte et que tout le monde était écouté avec respect.
- 17) Je constate que la politique n'est pas quelque chose de facilement abordable par tous, que cela nécessite de se tenir informé, de rester attentif et ouvert aux idées contraires. Aussi, il est utile de laisser sa susceptibilité au placard car les échanges d'idées peuvent parfois être très animés. Mais l'expérience en elle-même reste très enrichissante car cela nous permet d'apporter notre pierre à l'édifice, mais aussi de voir l'envers du décor et de rencontrer des personnes que l'on n'aurait peut-être pas été amenés à rencontrer dans un autre contexte.
- 18) Personnellement, je suis ravi d'avoir pu prendre part et contribuer à un thème aussi sensible que la jeunesse étant moi-même concerné. Le fait que toutes les catégories de la population aient été représentées m'a paru très enrichissant.
En effet, par le témoignage de mes aînés, j'en ai pu apprendre d'avantage et avoir sur certains aspects une toute autre vision des choses.
La démarche s'intègre bien dans le cas d'une démocratie participative et je trouve que ce fut un excellent moyen de politiser les jeunes d'aujourd'hui. Je tiens aussi à saluer la qualité et l'investissement de nos formateurs Philippe, Pascale et Fabien.
- 19) Outre mon intérêt personnel déjà vif pour le travail politique, la participation au panel a réveillé l'envie de faire bouger les choses "de l'intérieur". J'ai découvert une forme d'engagement qui me plaît particulièrement puisque détachée d'une adhésion formelle à l'une ou l'autre idéologie de parti/philosophie/...
- 20) Pour ma part, ça a été une expérience exceptionnelle et enrichissante. C'est un privilège que de pouvoir se mettre à disposition d'autres citoyens pour un meilleur futur de nos jeunes. Ces quatre journées nous ont permis de voir nos différents points de vue de chacun et aboutir sur des idées qui me semblent proches.
- 21) Je retire une expérience très enrichissante qui m'a permis d'aller au-delà de ma timidité et de mon manque de confiance en moi par rapport à mes idées et convictions. J'ai pu me sentir en confiance parmi les citoyens du panel et affirmer mes idées haut et fort. De ce panel, je retire également des rencontres merveilleuses. J'ai pu discuter et partager auprès de personnes différentes de moi. Des personnes dont je n'aurai pas eu l'opportunité de rencontrer dans ma vie. Nous avons tendance à aller vers les gens qui nous ressemblent. :) (niveau de l'âge, du domaine, ou de la culture). Enfin, grâce au panel, je me sens plus investie autour des enjeux sociétaux et j'espère qu'à long terme cet envie d'agir me permettra de faire de grandes choses. Je me suis senti importante auprès du panel citoyen et je me sens grandie.
- 22) Ce panel m'aura donné l'occasion de sortir du bois tel un Sherwood de sa tanière : occasion unique pour donner de la voix et d'écouter tout un chacun sur des thématiques qui me sont chères.

Quelle principale suggestion feriez-vous en vue de l'organisation d'un prochain panel ?

Réponses écrites des panélistes (21/28) :

- 1) Avoir l'assurance que les donneurs d'ordre sont réellement intéressés par la dynamique "panel citoyen" sur des thématiques données – (voir absence du gouvernement le jour du rendu des résultats).
Une présentation explicite de la méthodologie de travail d'entrée de jeu.
Une méthodologie en "entonnoir" (classification et hiérarchisation négociées).
Un éventail de spécialités pour les interventions d'experts versus uniquement des sociologues.
A un niveau pratique : un lieu plus approprié, une salle plénière plus adaptée, du matériel type tableau magnétique, flip-chart peut-être mais avoir de quoi présenter les résultats des travaux en sous-groupes par exemple.
La question de l'importance du groupe me semble posée (30 personnes). Ne faudrait-il pas réduire le groupe à 15/20 max. ?
- 2) Comme suggestion, je suis d'accord avec la majorité du panel qui propose une journée de plus afin d'être plus à l'aise pour la rédaction du travail.
- 3) Prévoir, outre les 5 réunions collectives (4 + 1 pour préparer l'entretien avec les autorités) 2 rencontres pour les 5 ou 6 rédacteurs. Par mail, on rajoute de la complexité là où il y en a déjà.
- 4) Comme la plupart des membres du panel, je suis d'avis de porter la période mise à disposition à 6 jours
- 5) Moins de préambules, et passer plus vite dans le vif du sujet. Cinq jours à la place de quatre.
- 6) La principale suggestion, serait de ne plus donner autant de sujets à analyser, car il y en avait six, je dirais, maximum trois, car on pourrait explorer les sujets plus profondément. (de manière plus approfondie)
- 7) Le sujet que l'on devrait remettre sur la table serait la réforme du chômage dégressif qui conduit à ce qu'après X années on perd ses droits ce qui conduit beaucoup de ménages à se retrouver en difficulté financières. La restructuration ou délocalisation de sociétés, entreprises et industries due aux taxes ou à la concurrence à l'étranger ne facilite pas l'obtention d'un nouvel emploi.
- 8) Pour finir, je regrette une seule chose, c'est le fait que le timing était trop serré. En effet, nous n'avions pas assez de temps pour traiter des différents sujets de manière approfondie. Il faudrait prévoir plus de temps afin d'être plus efficace dans ces journées et d'en sortir quelque chose de qualité.
- 9) Meilleure organisation, respect des plannings.
- 10) Pour un prochain panel j'aimerais qu'ils aient plus de réunions parce que personnellement j'aurais souhaité que nous ayons 6 séances plutôt que 4 pour s'arrêter sur chaque point de façon plus approfondi et détaillé plutôt que de passer d'un point à l'autre sous la contrainte de temps. Pas mal de fois tous les panélistes ne pouvaient pas s'exprimer et prendre la parole à cause du temps d'intervention qui était limité. De même pour les interventions des experts qui pour certains d'entre eux étaient pressés de partir et du coup on avait pas le temps de poser des questions et pour le thème de la fiscalité qui n'a pas été abordé de façon plus simple et explicite du coup les interventions des plus jeunes du panel étaient absentes.

J'aurais souhaité que tous les experts se focalisent sur nos thèmes en ciblant la jeunesse plutôt que d'aborder les sujets de façon générale. J'aimerais également que les prochains panélistes puissent consommer leurs boissons préférées (exemple eau minérale, jus, boisson énergétique) qu'ils auraient ramenées avec eux sans qu'ils aient l'obligation de ranger leurs boissons et de se contenter des boissons offertes.

- 11) Tout simplement que ce processus participatif perdure, pour d'autres problématiques également. Retarder, d'une semaine, la remise des documents d'orientations des différents groupes politiques. La réflexion des panélistes et leurs propositions seraient ainsi « vierges » de toutes influences. Ajouter une journée supplémentaire pour finaliser le document final. Inviter le comité scientifique lors de la journée supplémentaire de synthèse. Finalement, la présence de ces personnalités, a permis de mieux conceptualiser, définir, réorienter et synthétiser nos propos. Ceci a permis d'apporter plus de poids à nos réflexions et aux orientations que l'on suggère aux instances de la région. Réciprocité entre le panel et le gouvernement wallon. Si des idées sont retenues ou des projets initiés dans le « sens de notre travail », il serait intéressant que les panélistes en soient informés : un mail ou un bulletin d'information par trimestre par exemple. Evaluation par le panel. Il serait intéressant de se revoir dans un an pour évaluer et avoir un retour sur les mesures que le Gouvernement Wallon s'est appropriées ou a rejeté nos interrogations, nos suggestions
- 12) Peut-être valoriser encore plus les supports graphiques pour rendre les explications encore plus claires et attractives (je pense notamment à l'expert qui est venu nous parler de la fiscalité et qui n'avait pas de support graphique).
- 13) Conscient que l'organisation d'un tel panel est très difficile, je ne vois pas grand chose à améliorer.
- 14) Accorder un à deux jours supplémentaires aux panélistes et à l'équipe d'encadrement pour assurer ce type de travail. Les premières étapes sur les enjeux de longs termes, sur la vision partagée ainsi que les axes et actions stratégiques de réponses aux enjeux sont complexes à maîtriser. Avoir un peu plus de temps et surtout avoir plus de compréhension me semble intéressant. Le seul panéliste à avoir abandonné à pointer son incompréhension totale de ces parties plus techniques. Le manque de prise de paroles de beaucoup pendant ces débats est aussi illustrant des difficultés rencontrées par les panélistes.
- 15) Par rapport à ce qu'il faudrait améliorer, je pense qu'il faudrait peut-être plus de temps pour permettre la réalisation du travail et organiser plus de séances en petits groupes, j'ai eu l'impression que cette manière de travailler était plus productive. Dans ce que je pensais améliorer, ce serait peut-être instaurer un système de vote bouton vert "oui" et rouge "non" (avec un système boîtier et les résultats qui s'affichent sur l'écran, pour voir la proportion de oui et non) quand on parle d'un sujet pour avoir un avis général sur une question qu'il nous serait posé. Pour éviter que "seulement" les avis de ceux qui prennent la parole soient pris en compte.
- 16) Avoir des thèmes plus ciblés avec le même nombre de réunions.
- 17) Concernant un éventuel prochain panel, je dirai peut-être avoir plus de jours de réunion. Je ne sais pas vous mais je me suis senti oppressé par le temps. Peut être un peu plus de pub aussi auprès des jeunes car croyez moi, beaucoup de jeunes cherchent à s'exprimer sur des problèmes de sociétés mais n'étaient pas forcément au courant que ce genre de démarches existent.
- 18) A l'occasion de la première journée, prévoir un moment dans l'agenda pour une rencontre avec un ou plusieurs panélistes nous ayant précédés dans l'exercice.

- 19) Pour un autre panel je serai partant et échanger d'autres points qui n'ont pas été abordés. Je remercie tous les participants et la fondation Jules Destrée ainsi que le Parlement de Wallonie de cette initiative.
- 20) Quant au prochain panel, il serait bien de savoir plus en détail sous quels critères les participants ont été sélectionnés. De plus, je trouve qu'il serait bien d'imposer des tables de discussions lors des repas. C'est à dire, ne pas toujours se mettre à côté des personnes que l'on connaît. Viser à ce que tout le monde se parle au moins une fois. Nous l'avons très bien fait de nous-mêmes mais je pense qu'il y a des personnes plus timides qui n'osent pas aller vers les autres. Faire en sorte également de faire interagir ceux qui parlent moins lors des réunions-débats des panélistes. Il faudrait également que les experts participent aux débats en tant que personnes membres du panel et non pas comme simple répondant à nos questions. Je trouve que la dernière réunion du panel était fortement intéressante car les experts ont interagi avec nous et cela a apporté un plus à notre travail. :) Je verrais bien un panel sur la thématique des personnes en situation de handicap. Faut-il les inclure/ exclure au sein d'un environnement en perpétuelle évolution ?
- 21) Pouvoir se réunir dans des salles plus adéquates pour permettre à des plus petits groupes de débattre et collaborer plus facilement grâce à des supports graphiques et didactiques.